

ral le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copies de la correspondance entre le gouvernement ou le ministre de la Justice et les créanciers d'*Olivier Latour*, ou aucun d'eux, ou autres personnes, en leur nom, relativement à la prétendue forfaiture de la charte de la banque *Nationale*, encourue par cette banque pour avoir fait illégalement le commerce de bois et avoir manufacturé et vendu des bois d'équarrissage et en grume, et autres effets, animaux et marchandises, en violation de l'acte des banques et au préjudice des autres banques, du commerce de bois et des dits créanciers ; aussi, copies de tous contrats, dépositions, états et écrits soumis au gouvernement ou au ministre de la Justice, démontrant l'existence de ce commerce illégal ; aussi, copies de l'opinion de l'ex-ministre de la Justice et du ministre actuel de la Justice à ce sujet, et de tous ordres en Conseil ayant rapport à la dite conduite illégale de cette banque ; et aussi, copies de la marque de commerce enregistrée de cette banque, telle qu'enregistrée dans le bureau du ministre de l'Agriculture, et de tous les papiers et documents de ce bureau à ce sujet ; et aussi, copies de toute la correspondance entre la dite banque ou aucun de ses officiers et le gouvernement ou aucun de ses membres, relativement à la dite prétendue violation et forfaiture de la charte de la dite banque.

*Ordonné*, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat a passé les bills suivants sans amendements, savoir :

Bill intitulé : " Acte pour abroger la vingt-troisième section de l'Acte de la marine marchande 1876, quant aux navires qui se trouvent dans les eaux canadiennes."

Bill intitulé : " Acte concernant le droit sur le malt."

Bill intitulé : " Acte pour faire droit à la Compagnie d'assurance Agricole du Canada."

Bill intitulé : " Acte pour amender la loi concernant les chargements sur le pont des navires."

M. *Greenway* propose, secondé par M. *Fraser*, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de la correspondance ou des pétitions ayant rapport au transport ces malles par le chemin de fer *London, Huron et Bruce* ; et un débat s'ensuisant, la dite motion est retirée avec la permission de la Chambre.

Sur motion de M. *Palmer*, secondé par M. *Bowell*,

*Ordonné*, que le greffier de la Chambre mette sur la table un état montrant l'âge, le nom, le salaire actuel et la durée du service de chaque officier et employé permanent dans son département ; aussi l'âge, le nom et le salaire ou la paie quotidienne avec la date de la nomination et celle où le salaire a commencé, des employés surnuméraires à présent au service de la Chambre ; aussi un état du sergent-d'armes donnant le nom, l'âge et le salaire ou la paie quotidienne et la durée du service des messagers et autres de son département employés d'une manière permanente ou autrement.

Sur motion de M. *Jones (Leeds)*, secondé par M. *Plumb*,

*Ordonné*, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier qu'il appartient pour un état de tout matériel de chemin de fer, machines, outils, effets et marchandises entrés en douane pour l'usage des entrepreneurs ou autres, sur le canal *Welland*, aux ports de *Port Colborne, Clifton* et *Ste. Catherine*, du 1er juillet 1870 au 1er janvier 1878.

Sur motion de M. *Béchar*d, secondé par M. *Bourassa*,

*Ordonné*, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier qu'il appartient pour toutes correspondances relatives à la construction d'un pont sur la rivière *Chaudière*, dans le comté de *Lévis*.